

DOSSIER DE PRESSE

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES CITOYENS ET DES ENTREPRISES DE GRANVILLE TERRE & MER

Un projet financé par :



Sommaire

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES CITOYENS ET DES ENTREPRISES DE GRANVILLE TERRE & MER.....	1
1. Le déploiement du Très Haut Débit dans la Manche	3
2. Zoom sur la Communauté de communes Granville Terre et Mer	4
Périmètre de déploiement prévu en 1 ^{er} tranche de travaux.....	4
Etat d'avancement des déploiements.....	5
Zones ouvertes à la commercialisation.....	6
Raccordement des entreprises	7
3. La fibre optique disponible sur le réseau de Manche Numérique	8
Les avantages de la fibre optique	8
Le raccordement des particuliers.....	9
Quels fournisseurs ? quels services ? quels équipements ?	9
Le réseau construit par Manche Numérique est-il ouvert à tous les opérateurs ?	10
4. Les solutions Très Haut Débit pour les professionnels	10
Un programme historique de « raccords des entreprises ».....	11
Le dispositif ZOÉ - Zone Numérique Effervescente.....	12
Le dispositif « raccords des entreprises » depuis le 1 ^{er} janvier 2018.....	13

1. Le déploiement du Très Haut Débit dans la Manche

Mettre en place des actions en faveur du développement numérique sur le territoire de la Manche, telle est la mission du syndicat mixte Manche Numérique. Il est composé du Conseil départemental de la Manche et des intercommunalités manchoises qui lui ont délégué la compétence aménagement numérique du territoire. Depuis sa création en 2004, Manche Numérique œuvre pour cet aménagement numérique et le développement des usages et des services à destination des particuliers, des entreprises, des collectivités et a démontré un engagement fort et continu dans ce domaine.

Le déploiement d'une nouvelle infrastructure de télécommunication à l'échelle du département demande des investissements financiers importants qui ne peuvent se réaliser que sur plusieurs années.

En 2013, Manche Numérique a donc défini son Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN), pour le déploiement d'un réseau de fibres optiques connectant l'ensemble des habitations (FttH) du département de la Manche. Ce projet de grande envergure, qui est déjà lancé sur plusieurs secteurs, prévoyait de s'étaler sur quinze ans – de 2014 à 2029/2030 - en trois phases de 5 ans **pour un montant prévisionnel estimé à 356 millions d'euros.**

Depuis 2014, Manche Numérique assure la construction du réseau public sous sa maîtrise d'ouvrage. Les élus de Manche Numérique ont choisi, en septembre 2015, d'en déléguer l'exploitation, à une société dédiée à cet effet, Manche Fibre. Elle assure notamment, la gestion du réseau, son entretien, et sa commercialisation auprès des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI), qui eux-mêmes délivrent des services aux utilisateurs finaux (les abonnés). Il s'agit d'une délégation de service public, d'une durée de 20 ans.

A ce jour, ce sont plus de **90 000 prises optiques** qui ont été construites dont près de **70 300 sont commercialisables** et plus de 30 000 sont en cours de construction.

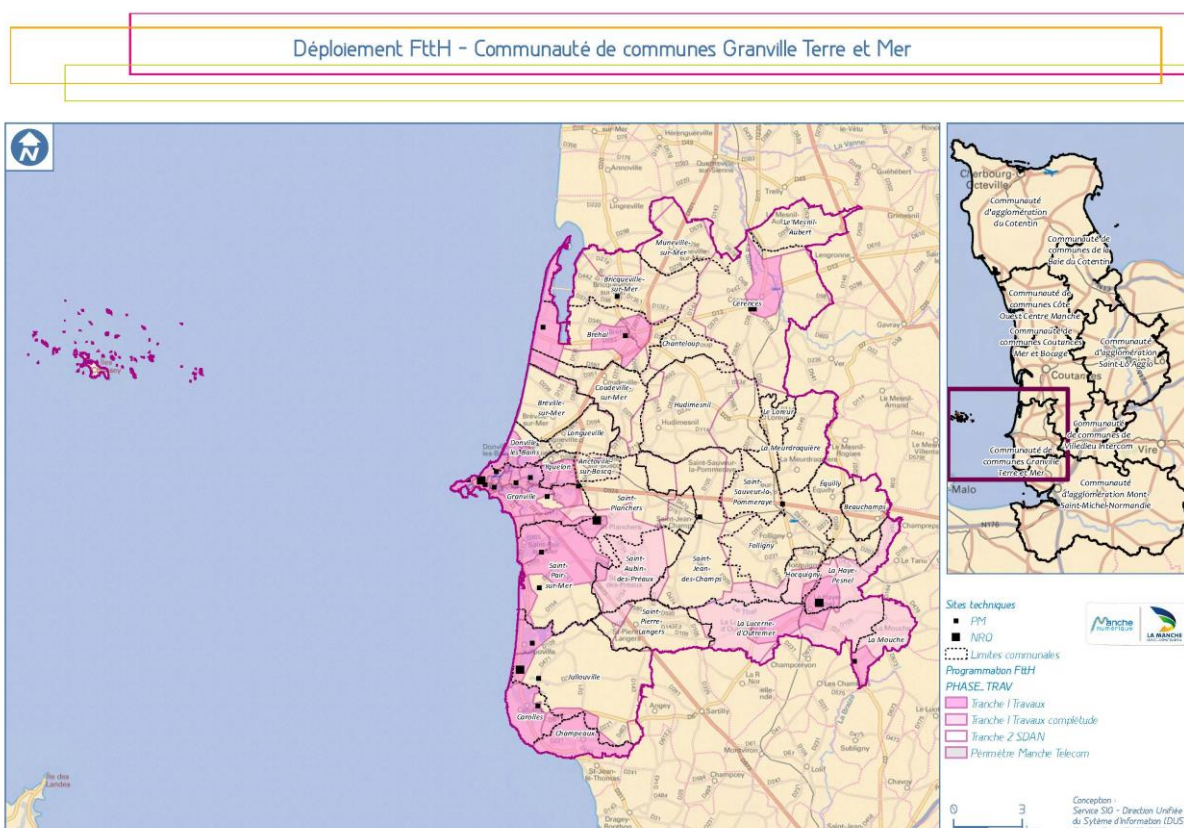
Aujourd'hui, les élus se mobilisent pour donner un nouveau souffle au projet. **L'ambition est d'accélérer le déploiement du Très Haut Débit pour que 100% des Manchois soient raccordables à horizon 2025, avec un objectif majeur : pérenniser et dynamiser le modèle économique manchois des « entreprises à la campagne ».**



2. Zoom sur la Communauté de communes Granville Terre et Mer

Sur le territoire de Granville Terre et Mer, le programme de déploiement tel qu'il a été conventionné avec Manche Numérique en 2015 pour la première tranche de travaux, prévoyait le déploiement de **25 060 prises optiques** pour un montant global de **30 millions d'euros** auquel la Communauté de communes participe à hauteur de **1 482 720 €**. Suite à la révision du plan de financement de la phase 1, il est désormais prévu **28 258 prises** pour un montant global de **32 953 350 €** (coût moyen d'une prise évalué à 1166 €) et une participation de GTM à hauteur de **3 669 266 €**. Le Conseil communautaire en mars 2019 a acté une contribution complémentaire de **2 186 546 €** étalée jusqu'en 2026.

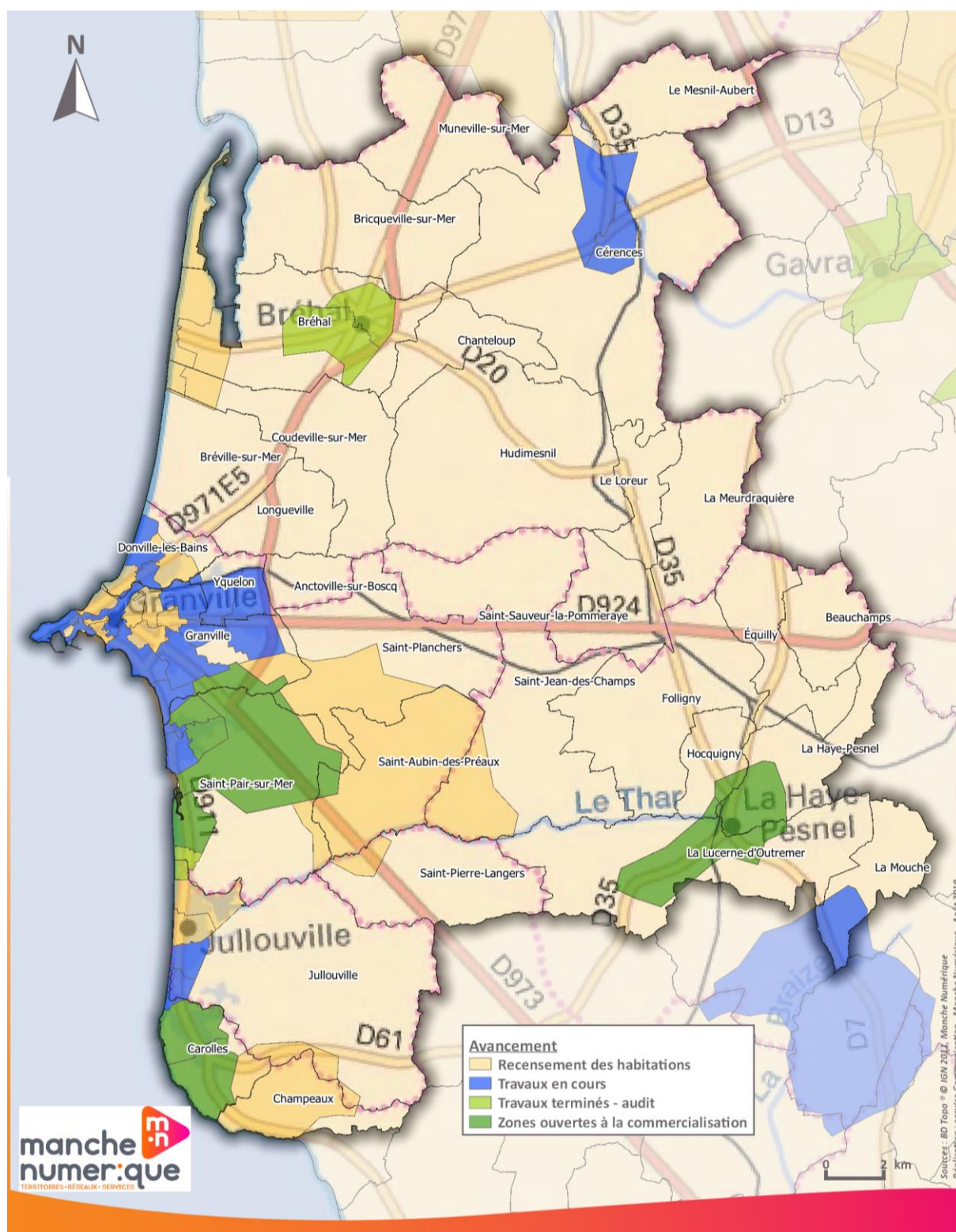
Périmètre de déploiement prévu en 1^e tranche de travaux



Les premières communes programmées pour cette première tranche de travaux sont les suivantes (en rose foncé sur la carte) :

Champeaux, Carolles, Jullouville, Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Planchers, La Lucerne-d'Outremer, La Haye Pesnel, Granville, Yquelon, Donville-les-Bains, Bréhal, Coudeville-sur-Mer plage et Cérences.

Etat d'avancement des déploiements



A date, sur le territoire communautaire :

- 5 521 prises optiques sont construites dont **3 726 sont commercialisables** (zones en vert clair et vert foncé sur la carte),
- **11 184 prises optiques sont actuellement en travaux** (zones en bleu sur la carte),
- 13 140 prises optiques sont en cours de recensement

Les zones actuellement terminées et en cours de travaux ouvriront progressivement à la commercialisation dans le courant de l'année 2020 jusqu'à la fin de l'année 2021.

Pour la deuxième tranche de travaux, il restera à construire **8 000 prises optiques** (chiffre théorique) sur le territoire communautaire.

Zones ouvertes à la commercialisation

La première ouverture commerciale sur le territoire communautaire a eu lieu **le 23 mai 2019 sur la commune de Carolles**. Sur les 800 foyers éligibles à la fibre optique, seuls 20 foyers ont souscrit un abonnement.

La deuxième ouverture a eu lieu **le 17 juin 2019** sur les communes de **La Haye Pesnel et de la Lucerne d'Outremer**. 14 foyers ont souscrit un abonnement sur les 1 000 prises commercialisables.



Ces deux ouvertures ont été suivies par **Saint-Pair-sur-Mer le 8 juillet dernier** pour plus de 1800 prises. Actuellement, il y a 72 abonnés sur les zones ouvertes sur la commune. Le centre-ville de Saint-Pair-sur-Mer aujourd'hui en cours de travaux ouvrira l'année prochaine.

Raccordement des entreprises

La mise en place d'un réseau dédié et spécifique aux professionnels a permis à **24 entreprises** du territoire de Granville Terre et Mer d'être raccordées. Parmi elles, **9 se situent sur la zone du Croissant à Saint-Pair-sur-Mer**. Cette zone fait partie des **9 ZOÉ labellisées Zone Numérique Multiservices** dans le département.

*Le programme Zone Numérique Multiservices (ZNM) est **un programme régional** coordonné dans la Manche par Manche Numérique. Ce programme est décliné dans le département sous le nom de **ZOÉ - zone numérique effervescente**. L'objectif du programme ZNM est de renforcer l'attractivité des zones d'activités par leur raccordement à la fibre optique. Ce dispositif, véritable catalyseur de l'arrivée des services numériques sur les zones, est une vraie valeur ajoutée pour les entreprises.*

Une carence d'offres de service existait toujours sur le territoire, puisque les entreprises intermédiaires – artisans, commerçants, TPE - n'avaient pas de réponse à leurs besoins en matière de services numériques. La mise en place de ce nouveau réseau grand public permet d'y répondre favorablement **en adaptant les services grand public, notamment en matière de qualité de service et de tarification.**

Dans le cadre de la nouvelle convention qui lie GTM à Manche numérique, le syndicat s'engage à proposer dès 2019 toutes les solutions techniques et organisationnelles permettant d'assurer à moindre coût le **raccordement optimal des entreprises des zones de Longueville et de Coudeville-sur-Mer**. La solution de référence actuelle consiste à raccorder les zones au cœur de réseau (FTTO) dont le montant est évalué à 144 000 € HT pour Coudeville-sur-Mer et 40 000 € HT pour Longueville à répartir entre les entreprises et les collectivités. Les engagements de moyens portés par Manche Numérique porteront sur les axes technologiques (MIMO), organisationnelles (mutualisation d'abonnements sur zones) et économiques (prix des abonnements FTTE orientés à la baisse).

Les équipes de Manche Numérique travailleront en lien étroit avec le service de développement économique de Granville Terre et Mer qui facilitera les liens avec les entreprises (mises en relation, organisation de réunions) ainsi que le déroulé technique des opérations (obtention d'autorisations administratives, acquisitions foncières éventuelles...).

3. La fibre optique disponible sur le réseau de Manche Numérique

Après une partie de Cherbourg et Saint-Lô, Manche Numérique ouvre progressivement son réseau à la commercialisation depuis avril 2017. Aujourd'hui, plus de **70 000 foyers et entreprises manchoises** peuvent bénéficier d'offres internet fibre optique.

À date, il y a **13 500 abonnés sur le réseau ; soit un taux de pénétration de 19,2 %**.

**13 500 abonnés au FttH
70 300 prises
commercialisables**

Les avantages de la fibre optique

L'Union Européenne, l'ARCEP et l'Agence du Numérique soulignent souvent la pertinence des investissements de télécommunications sur un support pérenne et neutre. La fibre est le seul support physique dont on ne connaît pas, à ce jour, les réelles limites techniques. Du fait de la capacité de la fibre optique à gérer simultanément plusieurs services sans perte de qualité, le choix de cette technologie s'impose, notamment au Japon ou en Corée du Sud dont les territoires sont presque totalement couverts par la fibre. Celle-ci deviendra incontournable. L'opportunité d'un plan d'extinction du cuivre est régulièrement en débat, Orange, l'opérateur historique propriétaire de ce réseau souhaitant même le démanteler d'ici 10 ans. Les programmes européens et nationaux, mettent en place les conditions pour une action publique structurante. La Manche s'est engagée très tôt dans cette aventure.

Par ailleurs, avec le développement de nombreux services tant pour les entreprises, que les citoyens, et les acteurs publics, la Fibre optique connectée jusqu'à l'abonné est déjà une attente du grand

public et des entreprises. On ne peut pas encore à ce jour anticiper tous les services et usages à venir. Toutefois les foyers consomment des bouquets de contenus (vidéos, partage de fichiers, démarches en ligne, ou jeux en réseaux etc.).

Pour les habitants, l'arrivée de la fibre optique **est synonyme de vitesse, de confort et de simultanéité dans l'utilisation des services multimédias**. En effet, avec la fibre optique au sein d'un même foyer, il est possible, en même temps, de regarder la TV 3D, de visionner une vidéo à la demande, de



télécharger des photos, de jouer en réseau, d'écouter de la musique, d'échanger des contenus ou encore de surfer sur le net. De nouveaux services et activités économiques émergent (télémédecine, visioconférence, réseaux intelligents, domotique, surveillance à distance, travail en réseaux...)

Avec la fibre optique, les difficultés pour naviguer sur Internet sont oubliées. **L'arrivée de la fibre est donc un atout indéniable pour l'attractivité du territoire.**

Le raccordement des particuliers

Le raccordement à la fibre optique des logements n'est pas automatique. Les personnes qui souhaitent profiter d'une connexion Très Haut Débit **doivent contacter directement l'un des 7 Fournisseurs d'Accès Internet présents sur le réseau construit par Manche Numérique.** Dès la souscription de l'abonnement, le Fournisseur d'accès à Internet convient avec le client d'un rendez-vous pour le raccordement de l'habitation, c'est-à-dire l'installation d'une Prise Terminale Optique (PTO). **Cette opération dure en moyenne une demi-journée.**

Une fois l'offre activée, le Fournisseur d'Accès à Internet devient l'interlocuteur unique. À partir de ce moment, le particulier devra résilier son abonnement internet auprès de son opérateur actuel.

Quels fournisseurs ? quels services ? quels équipements ?

À ce jour, **7 Fournisseurs d'Accès Internet (FAI) commercialisent un accès Internet Très Haut Débit pour les particuliers** sur le réseau :

 la fibre et plus encore	ComCable	09 69 360 120 www.comcable.fr
 AVEC LES OFFRES CANAL	Coriolis	09 70 71 55 55 www.coriolis.com
	K-net	09 72 350 350 www.k-net.fr
	Nordnet	3420 www.nordnet.com
	Ozone	09 73 01 10 00 www.ozone.net
 à Vous la Fibre	Vidéofutur	09 70 25 26 27 lafibrevideofutur.fr
 La fibre là où vous ne l'attendiez pas !	WiBox	09 87 87 00 00 www.wibox.fr

Ces FAI établissent librement leurs offres, en gardant comme objectif de se rapprocher au plus près de celles des grands opérateurs nationaux. À l'heure actuelle les tarifs sur le réseau de fibre optique de la Manche démarrent à **19,90 € par mois**. Ces tarifs peuvent toutefois évoluer sans préavis.

4 types d'offres sont proposées :

- Internet seul
- Internet + téléphonie fixe
- Internet + téléphonie fixe + télévision (27 chaînes de la TNT) et la possibilité de souscrire à des bouquets TV (Canal, BeIn sport...). Ce sont les offres « Triple Play. »
- Internet + téléphonie fixe + télévision + abonnement mobile. Ce sont les offres « Quadruple Play. » Elles ne sont pas disponibles chez tous les opérateurs.

Dès la souscription d'un abonnement, le fournisseur d'accès à Internet transmet les équipements de connexion par la Poste ou par transporteur. Ils sont généralement accompagnés d'une procédure d'installation détaillée. D'une manière générale, pour se connecter au Très Haut Débit, vous devez posséder **un ordinateur doté de la connectique adaptée à une box fibre (ports USB ou Ethernet – RJ45)**.

Le réseau construit par Manche Numérique est-il ouvert à tous les opérateurs ?

Oui. Manche Numérique construit le réseau dans sa globalité sur le domaine public. Une fois construit, le réseau est confié à la société Manche Fibre en charge de le maintenir et de l'exploiter. Cette société est également en charge de la commercialisation du réseau auprès des opérateurs à des conditions techniques et tarifaires égales.

Selon sa stratégie commerciale et ses priorités d'investissement, **chaque opérateur est ensuite libre de proposer ses offres de services sur le réseau de Manche Numérique.**

4. Les solutions Très Haut Débit pour les professionnels

A mesure que le déploiement de la fibre optique progresse en France, les entreprises s'y raccordent pour augmenter leur bande passante. En effet, les applications dans le cloud, les communications unifiées, en particulier la vidéoconférence, et les collaborateurs mobiles consomment toujours plus de ressources sur le réseau, augmentant le besoin en bande passante des entreprises. La fibre optique répond à ces besoins croissants en capacité et le taux d'adoption progresse en fonction de l'avancement des déploiements.

Selon l'Idate¹, près de 30% des PME sont raccordées en fibre optique. On sait que ce taux sera à moyen terme de 100%. Pour cela il faut que la couverture en fibre optique soit suffisante pour que les entreprises en bénéficient dans les meilleures conditions, tarifaires notamment.

Un programme historique de « raccordements des entreprises »

Entre 2012 et 2016, Manche Numérique a conduit différentes actions à destination des entreprises, par des interventions d'opportunités ouvertes dans le cadre de financements régionaux et européens, auxquels le Conseil départemental a pu abonder. Un programme historique de « **raccordements des entreprises à la demande** » a notamment été mené par Manche Numérique jusqu'à la fin de l'année 2016. Ce programme s'est appuyé sur **des offres dites « FttO »** - Fiber to the Office, littéralement la fibre jusqu'au bureau.

Ces offres reposent sur des caractéristiques spécifiques :

- lien dédié,
- qualité de service avec des niveaux élevés,
- Garantie de Temps de Rétablissement de service (GTR),
- support dédié,
- services supplémentaires permettant de gérer des standards téléphoniques, des adresses IP fixes, des services particuliers d'interconnexions etc...

Ces offres FttO, sont très coûteuses et sont le plus souvent réservées à des clientèles plutôt « grands comptes » / PME-MGE. Pour les plus petites entreprises, ce paramètre pèse lourd sur la balance à l'heure du choix. Cette carence de services adaptés, pousse de fait ces entreprises à adopter des solutions domestiques FttH qui ne correspondent pas toujours à leurs besoins.

Éléments financiers relatif au programme « raccordements entreprises » :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">– Le programme complet s'est monté à environ 4,9 Millions d'euros.– Le programme a permis de raccorder en fibre optique plus de 150 entreprises– Ce dispositif s'est éteint au 31 décembre 2016 |
|---|

¹ IDATE DigiWorld, est l'un des instituts européens les plus renommés sur l'économie numérique, est spécialisé sur les marchés télécoms, Internet, médias et territoires numériques.

Le dispositif ZOÉ - Zone Numérique Effervescente

Le syndicat a aussi décliné à l'échelle départementale le **programme régional « Zones Numériques Multiservices » sous le nom de ZOÉ « Zone Numérique Effervescente »**. Ce programme lancé en 2008 par le Conseil régional de Basse-Normandie, visait à valoriser les Zones d'Activité du territoire et renforcer l'attractivité des zones d'activités manchoises à travers une offre d'équipements et de services numériques à forte valeur ajoutée.

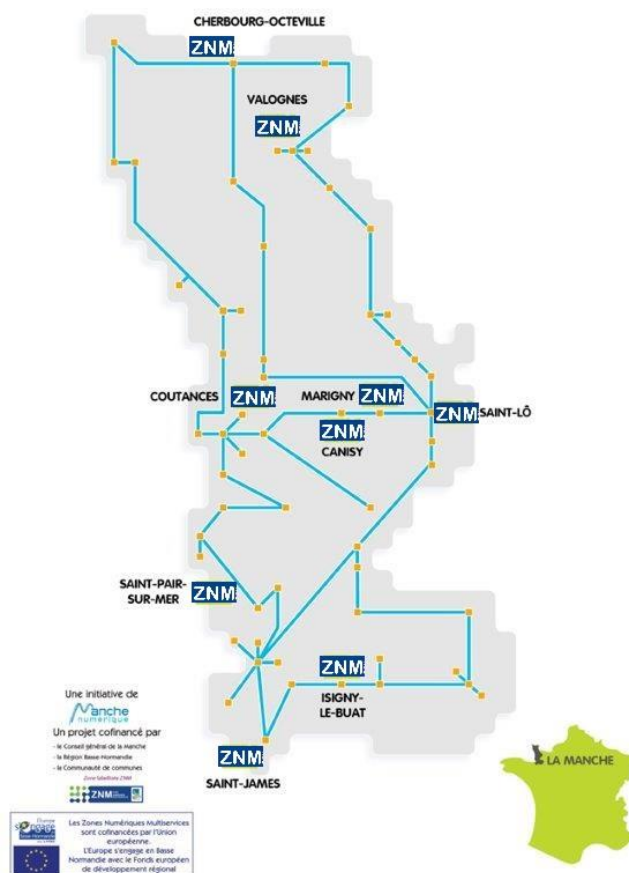
Ce sont **9 zones** qui ont été retenues sur le département de la Manche : Valognes, Saint-Lô, Marigny, Canisy, Coutances, Saint-Pair-sur-Mer, Isigny-le-Buat, Saint-James et Cherbourg en Cotentin (ex Centre Hospitalier des Armées).

Sur les 9 zones précitées, le programme ZOÉ propose **un raccordement gratuit à la fibre optique pour les entreprises des zones** :

A leur demande, ce sont **250 entreprises qui ont été raccordées sur les 500 entreprises** présentes sur les zones. Pour cela le syndicat a déployé des infrastructures Très Haut Débit pour :

- innover l'ensemble des zones candidates à la labellisation en fibre optique,
- assurer la maintenance et l'exploitation des infrastructures et des locaux techniques (local technique opérateur d'entrée de zone),
- pré-câbler les bâtiments : apporter la fibre dans les bâtiments (raccordement des entreprises à la fibre optique);

Aujourd'hui, l'accès et la nature des offres offertes aux entreprises localisées sur les ZOÉ leur permettent d'avoir **un avantage compétitif**. Ce programme n'a pas été reconduit par la Région et n'a donc pu être généralisé.



Le dispositif « raccordements des entreprises » depuis le 1er janvier 2018

Dans le cadre de l'actualisation de son SDAN, Manche Numérique a consulté les entreprises et leurs représentants (Chambres consulaires particulièrement) pour dresser un état des lieux de l'offre départementale et recueillir leurs besoins.

Les conclusions font apparaître que les offres FttO évoquées précédemment sont des offres construites pour répondre à des problématiques le plus souvent d'entreprises de tailles intermédiaires, de PME ou de grandes entreprises. Cependant, elles sont incomplètes car elles ne répondent pas aux besoins des petites entreprises (artisans, exploitants agricoles, commerçants, professions libérales...) et nécessitent des adaptations également pour répondre au segment intermédiaire des ETI.

En France, ce problème est historique et national. Le segment de marché des petites entreprises unipersonnelles, ou de petites tailles reste en souffrance et la carence d'offres peine à être comblée.

C'est pourquoi, en l'absence de services adaptés, de la part des fournisseurs d'accès actuels, Manche Numérique a travaillé avec le délégataire Manche Fibre pour compléter ces offres et a fait évoluer son catalogue de services pour permettre aux opérateurs de proposer **des offres dites «FttE»** - Fiber to the Enterprise, littéralement la fibre jusqu'à l'entreprise.

Ces offres ne permettent pas de fournir des niveaux de service aussi élevés que sur des offres FttO mais elles permettent néanmoins de fournir les niveaux de services attendus pour des besoins de très petites entreprises.

- Une offre d'entrée de gamme qui répondra aux besoins les plus basiques et dont les tarifs se rapprochent le plus de l'offre grand public,
- Des offres intermédiaires avec des niveaux de services qui répondront bien aux besoins d'entreprises qui ont des contraintes et des exigences plus spécifiques.

Il s'agit d'offres démarrant à moins d'une centaine d'euros, avec des services optionnels ciblés pour ce segment d'entreprises.

Ces offres ne sont accessibles que **de manière limitée puisqu'elles dépendent des zones où le réseau FttH est présent et donc du calendrier de déploiement**. Elles émergent au fil de l'ouverture et de la commercialisation du réseau FttH.

8 opérateurs sont présents pour adresser les professionnels :

	Adista	03 57 54 54 00 www.adista.fr		Voip Télécom	01 76 21 09 20 www.voip-telecom.com
	IBloo pro	02 78 98 50 11 www.ibloopro.fr		Linkt	02 32 80 87 55 www.linkt.fr
	K-net pro	09 72 32 53 25 www.k-net.fr		Axians	02 33 77 84 00 www.axians.fr
	Coriolis Telecom	08 00 33 38 00 www.entreprise.coriolis.com		Netalis	09 88 25 88 25 www.netalis.fr



Contacts presse

Manche Numérique

Caroline ROUSSEL

Tél : 02.33.77.83.60

communication@manchenumerique.fr

www.manchenumerique.fr

Granville Terre et Mer

Flavinie GENTY

Tél : 02.33.91.38.62

f.genty@granville-terre-mer.fr

www.granville-terre-mer.fr